



ACTUALITÉS

Action REACH/PME

Webinar

Le prochain webinar proposé dans le cadre de l'action REACH/PME : « **Le processus d'évaluation : que devez-vous savoir ?** » se déroulera le **4 avril 2013**.

Ce nouveau webinar (en français) se concentrera cette fois-ci sur l'évaluation des dossiers d'enregistrement d'une part et des substances d'autre part. Il précisera les actions à mener par les entreprises dans ce contexte.



Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de visionner les précédentes conférences en ligne sur le site de l'UIC.

Calendrier et inscription [ici](#).

CHESAR 2.2

Scénarios d'exposition

La nouvelle version de l'outil CHESAR permet désormais aux déclarants de générer simplement les scénarios d'exposition pour la communication le long de la chaîne d'approvisionnement.

Cette mise à jour de l'outil marque la première étape dans la standardisation de l'information relative aux scénarios d'exposition pour les utilisateurs en aval.

Plus d'informations...

Plus de détails sur l'outil CHESAR : [ici](#)

CoRAP

Évaluation - Premiers résultats

Dans le cadre du plan d'évaluation des substances ou CoRAP (cf. [lettre d'information N°38](#)), les États Membres ont évalué 36 substances pour l'année 2012.

Les premiers résultats font apparaître que des informations supplémentaires sont nécessaires pour 32 des substances évaluées.

Suite à cela des projets de décision vont être transmis via REACH-IT aux déclarants afin d'obtenir les informations manquantes sur les dangers et/ou l'exposition à ces substances.

A partir du **20 mars 2013**, l'ECHA transmettra les premiers projets de décision pour les substances n'ayant qu'un seul déclarant. Une seconde vague d'envoi aura lieu le **4 avril 2013** pour les substances ayant plusieurs déclarants.

Les déclarants ont **30 jours** pour soumettre leurs commentaires concernant les requêtes des projets de décisions.

Plus d'information...

ENES

4^{ème} réunion

L'Exchange Network on Exposure Scenarios (ENES) organise sa 4^{ème} réunion à Helsinki les 16 et 17 mai 2013.

Plus de détails sur [l'évènement](#) et sur ce [groupe ENES](#).

IUCLID

Enquête

L'ECHA lance une enquête afin de recueillir les commentaires sur les premières phases du projet IUCLID 6, ceci afin de passer aux étapes suivantes du développement.

Cette [enquête](#) est ouverte jusqu'au **5 avril 2013**.

Brève de l'ECHA.





REACH

Restrictions

✓ Restriction du 1,4-dichlorobenzène dans les désodorisants et blocs pour toilettes :

Le 12 mars 2013, le Comité d'Évaluation des Risques (RAC) a adopté un avis scientifique concluant sur le risque lié à la présence du 1,4-dichlorobenzène dans les désodorisants et blocs pour toilettes.

Le Comité d'Analyse Socio-Économique (SEAC) a rejoint l'avis adopté par le RAC et propose un avis concernant le projet de restriction. Ce projet est en consultation publique depuis le 19 mars 2013. Les parties intéressées sont invitées à émettre leurs commentaires jusqu'au **19 juin 2013**.

Ceci fait suite à la soumission, par l'ECHA en juin 2012, Pour rappel, le 19 juin 2012, d'une proposition de restriction concernant la mise sur le marché et l'utilisation du 1,4-dichlorobenzène dans les désodorisants et les blocs pour toilettes (cf. lettre d'information N°54).

Plus d'information : brèves de l'ECHA du 12 mars et 19 mars 2013

✓ Restriction du Chrome VI dans les articles en cuir :

Le 12 mars 2013, suite aux commentaires reçus lors de la consultation publique clôturée le 12 février 2013, le Comité d'Analyse Socio-Économique (SEAC) a confirmé son avis sur le projet de restriction et rejoint donc l'avis adopté par le RAC le 7 décembre 2012.

Ceci fait suite à la soumission, par les autorités danoises en mars 2012, d'un rapport proposant une restriction à propos de la mise sur le marché d'articles en cuir contenant du chrome VI (cf. lettres d'information N°48 et N°64).

Plus d'information...

✓ Restriction des phtalates DINP et DIDP :

Le 12 mars 2013, le Comité d'Évaluation des Risques (RAC) a adopté un avis concernant la restriction existante sur les phtalates DINP et DIDP présents dans les jouets et les articles de puériculture.

Cet avis fait suite à la consultation publique lancée par l'ECHA au mois de mai 2012 (cf. lettre d'information N°51).

Plus d'information...

Guides

✓ Demande d'autorisation et analyse socio-économique :

Suite à la 18^{ième} réunion que s'est tenue à Helsinki, le Comité d'Analyse Socio-Économique (SEAC) a décidé de publier une note concernant la façon d'évaluer l'aspect économique dans le cadre de la procédure d'autorisation.

Plus d'information...

✓ Substances UVCB :

L'ECHA publie un document permettant une meilleure caractérisation, représentation et modélisation chimique des substances UVCB. Ce document, proposé par un prestataire extérieur, se présente sous la forme d'une méthodologie.

Plus d'information...

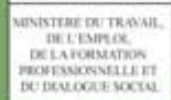
Commission Européenne

Étude préliminaire

La Commission Européenne a demandé à l'ECHA de mener une enquête préliminaire concernant cinq sels de cobalt, ceci dans le cadre de la procédure de restriction.

Un webinar (en anglais) sur le sujet a été diffusé le **20 mars 2013**. Vous pouvez vous inscrire en vous rendant: ici.

Plus d'information...



CLP

Classification et étiquetage harmonisés

✓ Consultation publique :

Onze nouvelles propositions de classification et d'étiquetage harmonisés sont en consultation publique jusqu'au **19 avril 2013**.

Elle concerne huit rodenticides anticoagulants, deux fibres synthétiques vitreuse et une substance chimique industrielle :

- Chlorophacinone (N°CE 223-003-0) ;
- Difenacoum (N°CE 259-978-4) ;
- Warfarine (N°CE 201-377-6) ;
- Difethialone (N°CAS 104653-34-1) ;
- Bromadiolone (N°CE 249-205-9) ;
- Coumatetralyl (N°CE 227-424-0) ;
- Brodifacoum (N°CE 259-980-5) ;
- Flocoumafen (N°CE 421-960-0) ;
- Special purpose 475-glass fibres ;
- Special purpose E-glass fibres ;
- Phénol, dodécyl-, ramifié (N°CE 310-154-3).

✓ Avis du RAC :

Le 12 mars 2013, le Comité d'Évaluation des Risques (RAC) a adopté des avis scientifiques sur la classification et l'étiquetage harmonisés pour sept substances.

Les substances concernées :

- Mandipropamid (N°CAS 374726-62-2) ;
- Fenoxaprop-p-ethyl (N°CAS 71283-80-2) ;
- Isoxaflutole (N°CAS 141112-29-0) ;
- Sorbate de potassium (N°CE 246-376-1) ;
- Diphosphure de tricalcium (N°CE 215-142-0) ;
- 8:2 Fluorotelomer alcohol (FTOH) (N°CE 211-648-0) ;
- Arséniure de gallium (N°CE 215-114-8).

Plus d'information...

www.reach-info.fr et www.clp-info.fr

► N° Indigo 0 820 20 18 16

0,09 € TTC / MN

La Lettre d'information est éditée par le Service National d'Assistance Réglementaire sur les règlements REACH et CLP. Les informations contenues dans la présente lettre, ainsi que les conseils offerts par le helpdesk, ont une valeur informative et ne constituent en aucun cas un avis juridique. Les règlements REACH et CLP demeurent les seules références légales. Les formations, ateliers d'information ou autre type d'animation/intervention référencés dans cette lettre sont indiqués à titre informatif : ils n'ont pas un caractère exhaustif et le Helpdesk n'est pas garant de la qualité de ceux-ci.

Par conséquent, la responsabilité du service national d'assistance réglementaire ne saurait être engagée pour toute erreur ou omission, le destinataire de cette lettre d'information est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des informations fournies par cette lettre d'information.

Pour permettre une amélioration de notre service : **enquête de satisfaction**

Pour nous aider à cerner vos besoins et améliorer notre accompagnement : **questionnaire des besoins**

